



Compte-rendu de l'audioconférence entre les OS et la Direction

10 mars 2021 11 H

OS participantes : CGT – CFDT- FO- Solidaires

- **Cas Covid**

Trois cas Covid avérés de plus depuis la dernière audioconférence, ce qui porte à 22 cas de Covid depuis mars l'année dernière à la DDFiP 49.

La Direction va rappeler, les comportements à adopter, aux agents en cas de doute de Covid ; de même elle insiste sur le respect des gestes barrières car, pour la Direction, quand un collègue est positif, il y a trop de cas contacts dans le service concerné.

- **Télétravail et équipements**

58 % des effectifs de la DDFiP 49 sont équipés en ordinateur portable.

Des collègues ont été équipés en ordinateur portable (ils n'ont plus d'ordinateur fixe au bureau), alors qu'ils ne télétravaillent pas. C'est pour anticiper un éventuel confinement.

Tous les services de la DDFiP 49 sont équipés à 50 % minimum de leur effectif en ordinateur portable.

Le Centre de Contact (CDC), lui, est équipé à 75 %; c'est une demande de SRP (service qui gère les CDC à Bercy). Actuellement, le CDC est à 50 % en télétravail.

Les SIP sont équipés à 60 % minimum en prévision de la campagne IR.

Le taux de télétravail de la DDFiP49 oscille entre 27 % et 30 %,

Le taux quotidien de télétravailleurs est en retrait ; beaucoup de collègues reviennent quelques jours pour bénéficier du collectif de travail. De plus, il existe également des missions qui ne sont pas télétravaillables.

La CGT Finances Publiques est pour le télétravail en tant que geste barrière actuellement, nous préférons d'ailleurs comme terme, le travail confiné. Pour autant, le télétravail doit être fait sur la base du volontariat.

En outre, la Direction a vu avec la CID, et les télétravailleurs, qui le souhaitent, peuvent imprimer dans un des gros Centres des Finances Publiques (Angers, Baugé, Cholet, Saumur et Segré) qui est près de chez eux, quand leur service est éloigné de leur domicile.

La demande doit être faite par l'agent auprès de son chef de service. Une intervention de la CID est obligatoire sur l'ordinateur portable de l'agent concerné pour mettre le pilote de l'imprimante de « dépannage ».

Par ailleurs, la question de la possibilité d'emmener chez eux, des documents de travail, pour les télétravailleurs a, à nouveau, été évoquée. La Direction est consciente que tous les chefs de service ne pratiquent pas de la même manière.

Elle est donc en cours de réflexion pour harmoniser, les autorisations de documents que les agents peuvent emporter chez eux, dans tous les services de la DDFiP 49. Le cas des déclarations d'impôts, pour la prochaine campagne IR, a été soulevé.

- **Plan de congés**

La Direction va être attentive sur les refus de congés éventuels au prétexte qu'il y a peu de présence physique dans le service, en cas d'un ou plusieurs télétravailleurs dans ce dernier.

Si votre chef de service refuse vos congés, n'hésitez pas à nous contacter.

- **Accueil Cité Angers**

La CGT Finances Publiques est intervenue pour indiquer que l'affichage des horaires n'est pas modifié sur les panneaux à l'extérieur du bâtiment D. Pour rappel, depuis le 1^{er} mars, les services ne sont ouverts que le matin.

Ainsi, un contribuable qui arrive à 16 H 30, voit que c'est fermé et regarde les horaires, il pense qu'il peut revenir les lundis, mardis et jeudis après-midi ; mais quand il revient un après-midi avant 16 H là il s'aperçoit en fait que c'est fermé tous les après-midi !!! Il ne faut pas s'étonner que certains soient très énervés.

Heureusement que, quand nous demandions à M Derrac de décaler à une date ultérieure au 1^{er} mars les changements des horaires d'ouverture des services de la Cité, il a refusé catégoriquement et a même indiqué que tout est prêt !!!!

M Guérineau a répondu que l'affichage des horaires serait modifié au plus tard le 15 mars, soit de manière définitive, soit de manière provisoire si le matériel qu'ils ont commandé n'est pas arrivé.

En attendant, beaucoup de contribuables se cassent le nez et le vigile est régulièrement insulté. Et évidemment, nous les fonctionnaires nous sommes des « fignants » (mot entendu, je vous passe les insultes).

M Derrac a précisé qu'en cas de problème, il a indiqué aux chefs de service de faire des rendez-vous immédiats !!!
Nouveau concept !

- **Agent de prévention**

Suite au départ de Marie-Chantal Bondu à la retraite, la Direction a diffusé une fiche de poste sur Ulysse 49. À ce jour, quatre candidatures ont été déposées, vous avez jusqu'au lundi 15 mars pour candidater si vous êtes intéressés.

- **Masques**

L'approvisionnement en masques est géré par la Préfecture.

La Direction ne sait pas encore quand aura lieu la prochaine livraison, elle va se renseigner auprès de cette dernière ; ça devrait être dans le courant du mois de mars.

- **Applications informatiques**

Des dysfonctionnements de l'application E-Contact ont été rapportés, la Direction n'est pas au courant et va se renseigner.

Au 1^{er} mars 2021, MEDOC Web a été déployé dans les SIP de la DDFiP 49 en remplacement de DDR3.

Une formation en distancielle a donc été faite pour les collègues concernés mais cette formation ne s'est pas bien passée pour tout le monde (bugs informatiques entre autres) et certains collègues pataugent avec cette nouvelle application.

M Tourpin, nous a juste répondu que la bascule s'était bien passée dans les SIP de la DDFiP 49 !

En cette période difficile, n'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des problèmes, si vous avez des questions.

La CGT Finances Publiques 49 est à vos côtés.

Notre priorité actuelle est la protection des agents.